



ᑲᑎᑏᑦ ᑕᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦ ᑕᑦᑎᑦᑎᑦ ᑕᑦᑎᑦᑎᑦ
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

PROCÈS-VERBAL DE LA 149^E RÉUNION DU CCEK (APPROUVÉ)

DATES : Les 12 et 13 octobre 2016

LIEU : Bureaux de la Corporation foncière Tuvaaluk, Quaqtaq

SONT PRÉSENTS :

Nommés par l'Administration régionale Kativik (ARK) :

Michael Barrett
Laina Emma Grey

Nommés par le gouvernement du Canada :

Alexandre-Guy Côté, (remplacement temporaire de Claude Abel)
Jean-Yves Savaria, vice-président

Nommées par le gouvernement du Québec :

Paule Halley
Sylvie Létourneau
Julie Samson, présidente

Secrétaire exécutif :

Benjamin Patenaude

Analyste en environnement :

Stéphanie Benoit

EST ABSENT :

Anthony Ittoshat, nommé par l'ARK
Poste vacant, gouvernement du Canada

INVITÉE :

Marie-Christine Tremblay, directrice générale régionale déléguée, Environnement et Changement climatique Canada
(par conférence téléphonique le 13 octobre)

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

La 149^e réunion du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) débute à 9 h, le 12 octobre 2016, aux bureaux de la Corporation foncière Tuvaaluk, à Quaḡtaḡ. La présidente ouvre la réunion et invite les membres à suggérer des modifications à l'ordre du jour. Des modifications sont apportées, et la 149^e réunion du CCEK se déroule selon l'ordre du jour qui apparaît ci-dessous.

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

2. Adoption des procès-verbaux des 146^e, 147^e et 148^e réunions

3. Affaires découlant de la 148^e réunion et correspondance

- a) Projet de nettoyage de la ligne Mid-Canada
- b) Camps de pourvoirie abandonnés
- c) État d'avancement du dossier concernant le site minier Asbestos Hill
- d) Projet minier ferrifère Hopes Advance

4. Budget, secrétariat et membres

- a) Budget
- b) Secrétariat
- c) Membres
- d) Établissement des priorités du CCEK
- e) Rapport annuel 2015-2016 du CCEK
- f) Site Web du CCEK

5. Évaluation environnementale au Nunavik

- a) Secrétariat de la CQEK
- b) Guide sur les processus d'évaluation environnementale
- c) Impacts sociaux
- d) Frais exigibles en vertu la Loi sur la qualité de l'environnement
- e) Révision du régime d'évaluation environnementale et d'autorisation, consultations sur le projet de loi n° 102 : Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert
- f) Examen du processus fédéral d'évaluation environnementale et d'autorisation prévu dans la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)
- g) Processus d'évaluation applicables à la région de Moinier

6. Activités minières

- a) Politique de consultation des communautés autochtones, MERN
- b) Projet minier de la société Minéraux rares Quest Itée

7. Gestion des matières résiduelles

- a) Campagne d'information sur l'intervention en cas de déversement et la réhabilitation des sites contaminés
- b) Site contaminé, demande d'aide du village nordique de Kuujuaḡ
- c) Projets pilotes réalisés dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs

8. Gestion de l'eau

- a) Stratégie québécoise de l'eau
- b) Projet de loi n° 32 : Loi modifiant la Loi concernant des mesures de compensation pour la réalisation de projets affectant un milieu humide ou hydrique

9. Examen des modifications apportées à la Loi sur les pêches

10. Changements climatiques

- a) Approche du Canada dans la lutte contre les changements climatiques : Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques
- b) Atelier du gouvernement fédéral sur les changements climatiques, les 26, 27 et 28 octobre 2016, à Kuujuaq

11. Divers

- a) Chronique verte dans *Makivik Magazine*
- b) Rencontre avec le maire de Quaqtaq

12. Dates et lieux des prochaines réunions

2. Adoption des procès-verbaux des 146^e, 147^e et 148^e réunions

Les membres passent en revue leurs commentaires sur les procès-verbaux des 146^e, 147^e et 148^e réunions. Le procès-verbal de la 146^e réunion est adopté. L'adoption des procès-verbaux des 147^e et 148^e réunions est reportée à une date ultérieure.

3. Affaires découlant de la 148^e réunion et correspondance

- a) Projet de nettoyage de la ligne Mid-Canada

Le 17 août 2016, le CCEK a communiqué avec Daniel Gendron du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) en vue d'obtenir des renseignements sur l'évolution du projet de nettoyage de la ligne Mid-Canada. M. Gendron a résumé les discussions qui ont eu lieu récemment lors d'une réunion avec des représentants du ministère de la Défense nationale (MDN). À cette occasion, le MDN s'est dit disposé à signer un protocole d'entente avec le gouvernement du Québec pour la réalisation d'une troisième phase du projet de nettoyage, suivant la présentation d'un plan de travail officiel. M. Gendron a également expliqué que le MDN a accepté de soutenir d'autres études de caractérisation à la suite des travaux réalisés à la pointe Louis XIV en septembre 2015. Les études de caractérisation sont prévues à l'automne 2016.

- b) Camps de pourvoirie abandonnés

Le 13 septembre 2016, le secrétaire exécutif a contacté le cabinet du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) pour faire le suivi d'une lettre du CCEK du 25 avril 2016 concernant les préoccupations des membres à l'égard de l'état actuel des camps de pourvoirie abandonnés au Nunavik. Une réponse a été reçue le 4 octobre de la part de Daniel Richard, sous-ministre associé aux opérations régionales du MFFP. M. Richard a expliqué que le MFFP élabore actuellement une série de mesures pour le traitement et la gestion des camps de pourvoirie actifs et abandonnés dans le Nord-du-Québec. Le MFFP aurait aussi l'intention de mettre à jour son inventaire des camps abandonnés. M. Richard a assuré que le CCEK serait consulté une fois que le dossier aura suffisamment progressé.

c) État d'avancement du dossier concernant le site minier Asbestos Hill

Le 13 septembre 2016, le CCEK a reçu d'Hélène Iraca, du bureau régional du MDDELCC, une réponse à sa lettre du 13 mai 2016 au sujet de l'état d'avancement du dossier concernant le site minier Asbestos Hill. M^{me} Iraca a fait le suivi du traitement de ce dossier par son ministère et présenté les résultats d'une inspection du site réalisée par le MDDELCC en juillet 2016. Les inspecteurs ont notamment noté que l'érosion expose de manière continue les résidus miniers et les matières résiduelles enfouis sur ce site, ce qui représente une menace pour le milieu environnant. En se fondant sur ces constatations, le MDDELCC a transmis un avis de non-conformité au propriétaire, soit la Société Asbestos Limitée. M^{me} Iraca a conclu sa lettre en expliquant que le MDDELCC collabore actuellement avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) afin de définir une méthodologie pour régler la situation et évaluer les responsabilités des parties concernées. Les membres reconnaissent les efforts déployés par le MDDELCC dans ce dossier.

d) Projet minier ferrifère Hopes Advance

Le 11 juillet 2016, le CCEK a reçu une lettre de Christyne Tremblay, sous-ministre au MDDELCC, en réponse à sa lettre du 25 février 2016 concernant les processus d'évaluation environnementale applicables au projet minier ferrifère Hopes Advance. Dans sa réponse, M^{me} Tremblay aborde d'abord la question de la substitution du processus pour l'examen du projet Hopes Advance. Elle explique qu'en raison des différences qu'il y a entre les processus il est difficile de substituer le processus provincial d'examen prévu dans le chapitre 23 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois à celui prévu dans la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012). Par contre, elle indique que les organismes d'examen devraient se coordonner lors de l'évaluation du projet. Le MDDELCC est actuellement en attente d'une réponse du promoteur concernant son intention de poursuivre ou non le projet et souligne être conscient des conséquences que cela pourrait avoir pour la communauté d'Aupaluk.

Les membres sont informés que le promoteur semble avoir l'intention de déposer son étude d'impact en septembre 2017. À cette occasion, la Commission de la qualité de l'environnement Kativik (CQEK) pourrait modifier et mettre à jour la directive pour la réalisation de l'étude des impacts environnementaux et sociaux du projet Hopes Advance.

4. Budget, secrétariat et membres

a) Budget

Les membres continuent de se pencher sur l'administration et le traitement des demandes de financement annuel du CCEK. Il est mentionné que les retards administratifs sont un problème récurrent et que, ces dernières années, de tels retards ont mis le CCEK dans une situation financière précaire. De plus, le budget annuel du CCEK n'a pas changé depuis la signature de l'entente de financement avec le gouvernement du Québec en 2005. Par conséquent, le montant annuel reçu devrait être augmenté afin de permettre au CCEK d'assumer les obligations financières liées à ses activités et de maintenir un surplus adéquat pour faire face aux imprévus. Les membres continuent également de s'interroger sur les changements qui seront apportés à l'administration de la portion fédérale du financement annuel du CCEK. Il est décidé qu'une lettre sera transmise aux administrateurs provincial et fédéral afin de soulever ces préoccupations et d'encourager des communications directes entre les deux parties.

Le rapport des dépenses du CCEK pour la période allant de mai à août 2016 est présenté.

b) Secrétariat

Les membres discutent de la nécessité d'élaborer un cadre administratif pour réaliser l'évaluation des employés du CCEK. Les membres discutent également de la possibilité d'embaucher un ou une archiviste pour organiser et actualiser la tenue des dossiers du CCEK se trouvant à son secrétariat de Kuujuaq.

c) Membres

Les membres accueillent Laina Grey au CCEK en tant que nouveau membre nommée par l'ARK en remplacement de Betsy Palliser. Ils félicitent Julie Samson pour sa nomination officielle à la présidence du CCEK pour 2016-2017 et remercient Michael Barrett qui a assumé cette fonction au cours de l'année précédente. Les membres discutent également de la nomination d'un nouveau membre par le gouvernement fédéral pour occuper le poste laissé vacant par Thessa Girard-Bourgoin.

d) Établissement des priorités du CCEK

Les membres discutent d'une nouvelle méthode pour organiser la charge de travail du CCEK et suivre l'évolution des dossiers.

e) Rapport annuel 2015-2016 du CCEK

Les membres continuent de réviser le rapport annuel 2015-2016.

f) Site Web du CCEK

Les membres sont informés qu'il y a un retard dans le lancement du nouveau site Web du CCEK. Il est décidé que des efforts devraient être déployés afin que le site soit prêt avant la fin de décembre 2016.

5. Évaluation environnementale au Nunavik

a) Secrétariat de la CQEK

Les membres sont informés de la tenue récente d'une réunion entre l'administrateur provincial et des représentants de la CQEK concernant le retour du secrétariat de cette dernière au Nunavik. En effet, en juillet 2015, le secrétariat de la CQEK a été déménagé temporairement au sud, au bureau de Québec du MDDELCC. Les membres soulignent l'initiative des deux parties concernant le retour du secrétariat de la CQEK dans la région que l'organisme a le mandat de servir.

b) Guide sur les processus d'évaluation environnementale

Les membres discutent des modifications qui ont récemment été apportées au Guide sur les processus d'évaluation environnementale et de l'organisation d'un groupe de discussion avec des partenaires externes pour en faire la révision.

c) Impacts sociaux

À la dernière réunion du CCEK, un sous-comité a été mis sur pied afin d'élaborer une proposition de travail pour l'étude des impacts sociaux. Les membres continuent de discuter des différences entre les processus applicables au Nunavik en ce qui concerne le traitement des impacts sociaux. On mentionne que l'étude pourrait porter principalement sur les projets miniers puisque certains sont prévus à proximité des communautés. Il est décidé que le sous-comité devrait poursuivre l'élaboration de sa proposition de travail.

d) Frais exigibles en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement

Le 7 juillet 2016, le CCEK a reçu une lettre de la part d'Yves Rochon, directeur au MDDELCC, dans laquelle il annonçait qu'un projet d'arrêté ministériel avait été publié dans la *Gazette officielle du Québec* du 6 avril 2016 afin de réviser les frais exigibles prévus dans les chapitres I et II de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE). Dans sa lettre, M. Rochon précise que les recommandations contenues dans la lettre du CCEK du 27 février 2012 avaient aidé à déterminer les nouveaux frais exigibles. Le projet d'arrêté ministériel propose des catégories de frais exigibles des promoteurs pour la soumission de propositions de projet, l'étude d'impact ainsi que pour la tenue de consultations publiques, l'examen de projets de zone grise, la modification de certificats d'autorisation et la facilitation de projets liés à l'amélioration des infrastructures communautaires et à la protection de la faune. Les membres font observer que leurs recommandations n'ont été que partiellement prises en considération par le MDDELCC puisque les projets de parcs et d'aires protégées sont aussi soumis à une tarification, allant jusqu'à 42 000 \$, pour l'obtention de l'autorisation requise en vertu du chapitre II de la LQE.

e) Révision du régime d'évaluation environnementale et d'autorisation, consultations sur le projet de loi n° 102 : Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert

Les membres passent en revue leurs commentaires sur l'avis préliminaire rédigé pour la commission parlementaire de l'Assemblée nationale portant sur le projet de loi n° 102 : Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert.

f) Examen du processus fédéral d'évaluation environnementale et d'autorisation prévu dans la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)

Les membres sont informés que le gouvernement fédéral procède actuellement à l'examen de ses processus environnementaux et réglementaires qui incluent notamment le processus d'évaluation environnementale prévu dans la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012). Un comité d'experts a été chargé de présider l'examen dans le cadre duquel des membres du public et des représentants d'organismes seront invités à présenter leurs recommandations en personne ou par écrit. En février 2011, le CCEK avait présenté l'*Avis du CCEK concernant la révision de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* au Comité permanent de l'environnement et du développement durable. Les recommandations des membres n'avaient toutefois pas été prises en considération. Il est conclu que l'examen en cours constitue une bonne occasion pour le CCEK de réitérer ses précédentes recommandations et qu'une lettre à cet effet sera transmise au comité d'experts.

g) Processus d'évaluation environnementale applicables à la région de Moinier

La région de Moinier est située au sud du 55^e parallèle à proximité de Schefferville. Les membres discutent du statut de cette région en ce qui concerne notamment les processus d'évaluation environnementale qui y sont applicables.

6. Activités minières

a) Politique de consultation des communautés autochtones, MERN

Les membres discutent de leurs recommandations en lien avec la politique de consultation des communautés autochtones du MERN. Il est décidé qu'un suivi serait effectué auprès du MERN afin d'obtenir des renseignements sur l'état d'avancement de l'élaboration de cette politique et de demander si les commentaires des membres seront pris en considération.

b) Projet minier de la société Minéraux rares Quest Itée

Les membres sont informés que le MDDELCC a récemment publié la directive pour le projet minier concernant les terres rares de la société Minéraux rares Quest Itée. La directive est valide pour une période de deux ans. De plus, la CCEK a accepté de rencontrer des représentants de la Nation naskapie de Kawawachikamach afin de discuter de sa participation au processus de consultation à l'égard de ce projet.

7. Gestion des matières résiduelles

a) Campagne d'information sur l'intervention en cas de déversement et la réhabilitation des sites contaminés

Les membres sont informés de l'existence d'une série de séances de formation sur l'intervention en cas de déversement et la réhabilitation des sites contaminés à l'intention des représentants d'instances régionales et municipales. Des séances ont été offertes dans certaines communautés du Nunavik entre les mois de juillet et d'octobre 2016. La possibilité pour le CCEK de participer à la prestation des prochaines séances de formation est discutée.

b) Site contaminé, demande d'aide du village nordique de Kuujuaq

Les membres continuent d'explorer des options de financement possible pour aider le village nordique de Kuujuaq à réhabiliter un site contaminé sur son territoire.

c) Projets pilotes réalisés dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs

Les membres sont informés qu'un partenariat a récemment été établi entre la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec et l'Association des producteurs responsables afin de construire et de gérer un lieu de collecte des matières résiduelles dans les communautés de Kangirsuk, de Kangiqsujuaq, de Salluit, d'Inukjuak et de Kuujjuaraapik.

8. Gestion de l'eau

a) Stratégie québécoise de l'eau

À la dernière réunion du CCEK, il a été décidé qu'un mémoire serait rédigé pour la consultation concernant la Stratégie québécoise de l'eau 2016-2030. Les membres poursuivent leur discussion sur le rôle du CCEK dans cette consultation ainsi que sur la façon de réaliser l'ébauche du mémoire.

b) Projet de loi n°32 : Loi modifiant la Loi concernant des mesures de compensation pour la réalisation de projets affectant un milieu humide ou hydrique

Le CCEK a reçu une invitation de M. David Heurtel, ministre au MDDELCC, pour participer à une consultation sur le projet de loi n° 32 : Loi modifiant la Loi concernant des mesures de compensation pour la réalisation de projets affectant un milieu humide ou hydrique. Comme cette consultation est prévue pour le 14 octobre 2016 à Montréal, il sera impossible pour le CCEK d'y participer. Les membres décident de suivre l'évolution de ce dossier avec attention.

9. Examen des modifications apportées à la Loi sur les pêches

Le 13 novembre 2015, le premier ministre du Canada a mandaté le ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne d'examiner les modifications effectuées en 2012-2013 à la Loi sur les pêches, de réinstaurer les protections éliminées et d'intégrer des mécanismes de protection modernes. Cette initiative s'insère dans le cadre de

l'examen de processus environnementaux et réglementaires annoncé le 20 juin 2016 par le gouvernement du Canada. Le Comité parlementaire permanent des pêches et des océans a été chargé d'examiner les modifications apportées en 2012-2013 à la Loi sur les pêches et de solliciter l'avis des Canadiens. M. Jean-Yves Savaria, du programme de protection des pêches de Pêches et Océans Canada et membre du CCEK, présente aux membres les grandes lignes de cette initiative et sollicite la participation officielle du CCEK au processus de consultation. Après la présentation, les membres discutent de certains aspects de la Loi sur les pêches qui s'appliquent au Nunavik et des enjeux liés aux modifications effectuées en 2012-2013. Il est décidé qu'une lettre sera transmise au comité parlementaire afin de lui faire part des préoccupations du CCEK à l'égard des dernières modifications à la Loi sur les pêches et de transmettre ses recommandations.

10. Changements climatiques

- a) Approche du Canada dans la lutte contre les changements climatiques : Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques

M^{me} Marie-Christine Tremblay, directrice générale régionale déléguée à Environnement et Changement climatique Canada, fait une présentation concernant le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. M^{me} Tremblay explique l'intention du gouvernement fédéral et le calendrier proposé pour cette initiative récente. Elle précise qu'une série d'ateliers aura lieu dans l'ensemble du Canada afin d'établir un dialogue avec le public, incluant les organismes autochtones, pour élaborer des stratégies d'adaptation aux changements climatiques et développer des énergies alternatives et des infrastructures vertes. Un atelier est prévu pour le Nunavik, à Kuujjuaq (du 26 au 28 octobre 2016). Des groupes de travail, composés de représentants de divers ministères, ont également prévu de discuter de ces questions. Les résultats des ateliers et des réunions serviront à la rédaction d'un rapport qui devrait être accessible au public dès le mois d'octobre 2017. M^{me} Tremblay conclut sa présentation en mentionnant qu'au Nunavik le CCEK joue un rôle de premier plan dans cet exercice et encourage sa participation.

- b) Atelier du gouvernement fédéral sur les changements climatiques, les 26, 27 et 28 octobre 2016, à Kuujjuaq

Suivant la conférence téléphonique du 28 septembre 2016, les membres poursuivent leur discussion sur la participation du CCEK à la tenue de l'atelier du gouvernement fédéral sur les changements climatiques et le rôle qu'il y jouera. Les résultats de l'atelier devraient servir à une analyse pour le Nunavik qui permettra aux membres de formuler des commentaires. Les membres sont d'avis que le CCEK devrait participer à la tenue de l'atelier et formuler des recommandations au moyen d'un mémoire.

11. Divers

- a) Chronique verte dans *Makivik Magazine*

Il est décidé que le prochain article de la Chronique verte dans *Makivik Magazine* porterait sur l'atelier du gouvernement fédéral sur les changements climatiques devant avoir lieu les 26, 27 et 28 octobre 2016, à Kuujjuaq.

- b) Rencontre avec le maire de Quaqtuaq

Les membres sont accueillis par M. Robert Deer, maire de Quaqtuaq, qui profite de l'occasion pour échanger sur ces préoccupations environnementales.

12. Dates et lieux des prochaines réunions

Il est décidé que la 150^e réunion du CCEK aurait lieu les 13 et 14 décembre 2016 à Québec et que les dates de la 151^e réunion seraient confirmées à une date ultérieure.



Benjamin Patenaude
Secrétaire exécutif
Le 13 juin 2017